

Mayfield, J. (2000), « Concevoir les établissements scolaires pour la société de l'information : Bibliothèques et centres de documentation et d'information », *PEB Échanges, Programme pour la construction et l'équipement de l'éducation*, 2000/02, Éditions OCDE, Paris.  
<http://dx.doi.org/10.1787/858043885172>



**PEB Échanges, Programme pour la construction et l'équipement de l'éducation 2000/02**

# **Concevoir les établissements scolaires pour la société de l'information**

**BIBLIOTHÈQUES ET CENTRES DE DOCUMENTATION ET D'INFORMATION**

John Mayfield



PEB Échanges, Programme pour la construction et l'équipement de l'éducation

## **CONCEVOIR LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES POUR LA SOCIÉTÉ DE L'INFORMATION : BIBLIOTHÈQUES ET CENTRES DE DOCUMENTATION ET D'INFORMATION**

### **Introduction**

Les rôles et fonctions des bibliothèques scolaires connaissent une mutation rapide et fondamentale.

Plusieurs faits nouveaux engendrent une évolution des fonctions des établissements scolaires, et en particulier de leurs centres d'information et de documentation, et par conséquent de leur organisation, de leur implantation et de leurs impératifs matériels, parmi lesquels :

- l'adoption large (mais inégale) des nouvelles technologies de l'information et des communications ;
- le développement de la société de l'information et sa dépendance accrue à l'égard d'une économie fondée sur le savoir ;
- la volonté naissante de tous les pays Membres de l'OCDE de faire de la formation tout au long de la vie une réalité pour tous.

Face à ces changements, le programme de l'OCDE pour la construction et l'équipement de l'éducation (PEB) a organisé un séminaire qui a réuni environ 70 délégués venus de 22 pays, à Lisbonne, au Portugal, du 16 au 18 juin 1999.

Les principaux intervenants, les groupes de discussion, les études de cas et les visites d'établissement ont porté sur un certain nombre de thèmes parmi lesquels :

- les conséquences des nouvelles technologies de l'information et des communications ;
- les nouvelles caractéristiques de la formation et la diversification des personnes qui suivent et qui assurent des formations ;
- l'évolution des relations entre la bibliothèque scolaire et un certain nombre d'autres instances notamment la collectivité locale, d'autres bibliothèques et le secteur des entreprises privées ;
- la nécessité d'assurer l'égalité d'accès de tous aux ressources de la bibliothèque scolaire.

### **Résumé des conclusions**

- La bibliothèque scolaire n'est plus désormais un lieu où sont entreposées des informations sur support papier. Elle a, entre autres, pour fonction d'assurer l'accès aux éléments d'information existants, de créer de nouvelles connaissances diffusées à travers de multiples médias et d'instaurer des relations entre les personnes.
- À l'ère de l'information, les nouvelles technologies de l'information et des communications sont au centre du fonctionnement de la bibliothèque scolaire.
- La bibliothèque scolaire est maintenant un bien public. Ce qui jadis a pu être considéré comme le cœur de l'établissement scolaire est maintenant également indispensable à l'amélioration de la qualité de vie de la collectivité. À l'ère de l'information, la bibliothèque compte de nouveaux utilisateurs et par voie de conséquence, de nouvelles parties prenantes.
- Les bibliothèques de l'avenir auront des fonctions, des attributions et des pratiques de travail nouvelles.
- Chaque bibliothèque scolaire fera partie de réseaux auxquels elle apportera son concours et dans lesquels elle puisera des ressources pédagogiques.
- De nouvelles dispositions seront mises en place afin d'obtenir les ressources en capital et récurrentes requises pour construire les bibliothèques scolaires à l'ère de l'information et pour les faire fonctionner.
- Pour mettre en place les bibliothèques dont nous aurons besoin à l'avenir, le mieux sera de s'inspirer des meilleures constructions qui existent plutôt que d'imposer des critères nouveaux empruntés à d'autres secteurs.
- À mesure que les nouvelles bibliothèques seront plus largement dotées des nouvelles TIC, il leur appartiendra de contribuer à remédier à l'inégalité des chances et à généraliser l'accès aux ressources pédagogiques.

Le programme du séminaire incluait des exposés par Roberto Carneiro (Portugal) et Edwyn James (OCDE), des études de cas de l'Australie, de l'Autriche, de la Belgique, de la France, de l'Italie et du Royaume-Uni (voir Contacts, p. 17) et des visites dans des établissements scolaires portugais pour y observer des innovations importantes dans l'aménagement et le fonctionnement de leurs bibliothèques scolaires.

Il convient de remercier le Ministère de l'éducation (DEGRE) du Portugal de ses précieuses contribution et coopération à l'organisation du séminaire.

Si les débats ont initialement porté sur l'école, ils se sont rapidement étendus aux bibliothèques municipales et aux relations entre les établissements scolaires et la collectivité dont chaque membre à l'« ère de l'information » sera un apprenant.

Le rapport qui suit décrit les principaux résultats de ce séminaire. Son objectif est de définir une série de lignes directrices à l'intention des personnes chargées d'aménager les établissements scolaires nouveaux et existants – en particulier celles qui s'occupent des bibliothèques scolaires et de leurs relations avec la collectivité locale. Ce rapport a été établi par un consultant australien, John Mayfield.

Il n'y a pas une seule façon correcte de concevoir les établissements scolaires ou les bibliothèques scolaires pour l'ère de l'information. Les conclusions dégagées du séminaire de Lisbonne fourniront cependant une liste de références utiles ou un récapitulatif des aspects à prendre en considération au moment où les décisions sont prises dans le contexte d'établissements donnés et de leurs communautés.

## Résultats du séminaire

### 1. La bibliothèque est désormais plus qu'une bibliothèque

Chaque intervenant, chaque étude de cas et toutes les visites organisées dans des établissements scolaires locaux ont confirmé que les rôles et les fonctions de la bibliothèque scolaire ont évolué et continuent d'évoluer en même temps que se transforme la nature des activités d'enseignement dans la société.

Le rythme de l'évolution varie selon les circonstances et les priorités particulières des diverses communautés, mais les types de changements sont clairs et bien illustrés par la diversité des noms à présent donnés à ce qui fut jadis le cœur incontesté de l'établissement scolaire : la bibliothèque.



Bibliothèque-centre de documentation de l'école secondaire Leal da Câmara, à Rio de Mouro, au Portugal



Les appellations telles que bibliothèque-centre de documentation et d'information pédagogique témoignent de l'élargissement des ressources proposées, qui comprennent non plus seulement des livres mais aussi des cassettes audio, des cassettes vidéo, des CD-ROM, l'accès à l'Internet et une palette de plus en plus grande de services d'information électroniques.

Les dénominations telles que centres d'apprentissage et d'information en Autriche et centres de documentation et d'information (CDI) en France reflètent l'importance particulière que revêtent les nouvelles technologies de l'information et des communications dans les bibliothèques de la société de l'information.

Les désignations telles que médiathèque, centre de ressources multimédia et centre médiathèque municipal véhiculent l'idée d'une nouvelle conception de la bibliothèque qui est un lieu où le savoir est à la fois consommé et créé à l'aide de différents supports tels que la photographie, la télévision, la radiodiffusion et les multimédias électroniques, qui viennent s'ajouter au support papier traditionnel.

Enfin, les appellations telles que centre de formation local et centre de formation ouvert au public signalent clairement à la fois l'existence d'une nouvelle catégorie d'utilisateurs des bibliothèques scolaires et la nouvelle place centrale accordée à l'apprentissage actif plutôt qu'au simple retrait d'information.

Les tendances que laissent entrevoir ces nouvelles désignations existent depuis un certain temps, mais, comme l'ont fait observer Carneiro et James, le changement obéit à une logique désormais plus puissante, son rythme s'accélère et il semble devoir aboutir à la mise en place de centres de formation active.

Plusieurs intervenants ont attiré l'attention sur des facteurs sociétaux apparentés, notamment les répercussions des technologies de l'information et des communications ; l'idée nouvelle que la formation tout au long de la vie sera un impératif au XXI<sup>e</sup> siècle ; la montée en puissance des économies fondées sur le savoir ; les contraintes pesant sur les financements publics pouvant être affectés aux activités d'enseignement et les tensions que provoque le maintien des identités locales ou régionales malgré la globalisation.

Des participants ont mentionné les conséquences découlant des changements pour les personnes qui exercent des fonctions traditionnelles dans les établissements scolaires – les bibliothécaires, les enseignants exerçant leur métier en classe, les administrateurs, les personnels d'accompagnement et ceux chargés de prévoir les ressources financières, humaines et physiques et de les répartir équitablement (souvent selon des critères dépassés).

Les participants au séminaire semblent cependant avoir eu la certitude que des changements fondamentaux et durables étaient intervenus dans le rôle et les fonctions de la bibliothèque scolaire et que quiconque chargé d'aménager un établissement scolaire pour la société



Centre d'apprentissage et d'information du Bundeshandelsakademie, à Bregenz, en Autriche

de l'information devait nécessairement tenir compte de cette évolution.

La bibliothèque ne sert plus désormais à stocker des informations que des lecteurs de passage demandent et consomment. Ce rôle passif existe toujours mais d'autres fonctions beaucoup plus créatives sont venues s'y ajouter, qui consistent à créer de nouvelles connaissances grâce à de nombreux médias et à des acteurs d'horizons beaucoup plus divers, reliés entre eux et au monde extérieur.

## **2. À l'ère de l'information, le fonctionnement des bibliothèques scolaires dépend des nouvelles technologies de l'information et des communications**

Les pays et, au sein d'eux, leurs différentes communautés se trouvent à des stades différents dans l'adoption des nouvelles technologies de l'information et des communications (TIC) et il sera essentiel que les bibliothèques scolaires adoptent ces nouvelles TIC à un niveau de perfectionnement et à un rythme qui soient en harmonie avec les capacités et les aspirations de la communauté qu'elles desservent. Les nouvelles TIC ne sont pas la panacée. Il ne s'agit pas de les « vénérer » : elles ne sont rien de plus qu'un instrument – aussi puissant soit-il.

Il ne fait aucun doute cependant que l'arrivée des nouvelles TIC a engendré une évolution fondamentale de la façon dont les personnes vivent, apprennent, travaillent et utilisent leur temps de loisir, et aucune bibliothèque scolaire ne saurait être convenablement conçue pour l'ère de l'information sans tenir dûment compte de la place de ses nouvelles technologies.

Les ordinateurs, l'Internet, l'intranet, les services en ligne, les CD-ROM, les disques vidéo numériques ainsi que les dispositifs de liaison par satellite, individuels, multimédias, hertziens, et à grand débit, récemment apparus, ont suscité dans la population (en particulier chez les jeunes) un certain nombre de besoins tout en leur donnant les moyens d'y répondre :

- le besoin et les moyens d'accéder à toute une gamme de services éducatifs, récréatifs et d'information et d'interagir avec eux ;
- le besoin et les moyens de publier et de diffuser des connaissances nouvelles ;
- le besoin et les moyens d'entrer en relation à n'importe quel moment et à n'importe quel endroit avec des personnes avec qui échanger des connaissances, les reconfigurer et les transformer en nouveau savoir.

Ces trois fonctions de documentation, de publication et de liaison, que les nouvelles technologies de l'information et des communications ont rendues possibles, ou dont elles ont transformé la nature, sont à présent, à l'ère de l'information, au centre du fonctionnement de la bibliothèque scolaire.

Les transformations apportées par les nouvelles TIC sont irréversibles. Comme l'a fait remarquer Carneiro : « le temps où l'Internet n'existait pas ne sera plus jamais ».

Des participants, à maintes reprises, ont rappelé que malgré leur incontestable importance, les technologies de l'information et des communications demeurent des outils. Leur rôle est uniquement de faciliter les interactions entre les personnes – entre l'enseignant et l'apprenant, entre les enseignants et entre les apprenants eux-mêmes.

Grâce à une bonne utilisation des nouvelles TIC, de nombreux établissements scolaires sont des lieux d'où il est désormais possible d'accéder à l'information mondiale et à n'importe quel interlocuteur, que celui-ci se trouve dans le bureau d'à côté ou de l'autre côté de la planète.

Les possibilités de création qu'offre l'ordinateur ont été soulignées par des intervenants tels que Edwyn James et Clive Marsden (Royaume-Uni) et ont été clairement démontrées lors des visites d'établissements qui ont mis en évidence l'intégration des technologies et de la bibliothèque dans les programmes d'enseignement, dans les activités sociales et dans la gestion quotidienne de l'école.

Deux services, tout à fait nouveaux, liés à l'adoption des nouvelles TIC, devraient être assurés par les bibliothèques scolaires. Bon nombre de librairies scolaires seront également :

- des centres de TIC desservant à la fois l'école et la collectivité et permettant à la population locale, y compris les petites entreprises, d'accéder aux équipements les plus récents ;
- des centres de formation aux TIC dont la mission sera d'améliorer les qualifications et d'accroître les possibilités d'emploi local.

### **3. La bibliothèque scolaire ne sera plus désormais exclusivement au service de l'école**

Pour concevoir la bibliothèque scolaire à l'ère de l'information, il faut tenir compte de la nouvelle race d'apprenants, d'utilisateurs et de « consommateurs ». Ainsi, dans une des écoles visitées, la bibliothèque fonctionne jusqu'à minuit tous les soirs de la semaine, ce qui permet à des publics extérieurs de l'utiliser comme centre de formation (et à quelques élèves de l'école de s'entretenir en temps réel avec des « camarades » habitant dans des fuseaux horaires très différents). Dans un autre établissement, les participants au séminaire ont vu dans la bibliothèque de jeunes enfants apprendre à des enseignants comment utiliser les toutes dernières technologies de l'information disponibles et accéder à l'information sur l'Internet.

Toutes les études de cas internationales montrent comment les bibliothèques scolaires à présent desservent non seulement l'établissement mais aussi :

- d'autres écoles et bibliothèques scolaires, en mettant en commun par voie électronique des matériaux pédagogiques ;
- la population adulte extrascolaire, qui acquiert des connaissances et des qualifications ayant une incidence sur leur employabilité.

L'idée est alors apparue d'un continuum comprenant, d'un côté, la bibliothèque scolaire classique jouant un rôle central dans le fonctionnement de l'établissement et conçue essentiellement pour être au service des élèves scolarisés, et de l'autre une bibliothèque appartenant au grand public où, à l'ère de l'information, chacun sera un apprenant tout au long de sa vie. L'une des priorités fondamentales d'un centre de formation de ce genre, ouvert à la collectivité, serait de répondre aux besoins des membres les plus jeunes de la communauté, à savoir les élèves de l'école.

Il s'agit là d'une idée puissamment et diversement exprimée lors du séminaire, en particulier par Carneiro, Tim Sandercock (Australie), Paolo Benesperi (Italie) et Marsden. Elle constitue une réponse à la demande de formation en permanence pour tous et offre une solution pratique aux problèmes qui se posent pour permettre à tous les publics d'accéder aux nouvelles technologies qui, elles-mêmes, permettront d'apprendre n'importe où et à tout moment.

Cette idée, dans son essence, n'est pas nouvelle. Son origine remonte aux diverses formes de bibliothèques scolaires et municipales et à l'ouverture des établissements scolaires au monde extérieur, y compris aux entreprises industrielles et commerciales. En France, par exemple, la bibliothèque scolaire dans les établissements primaires avait à l'origine pour mission, entre autres, d'assurer des services aux enseignants et aux parents. Avec le temps, cependant, l'école qui, estimait-on, était le véritable siège de la formation s'est en général appropriée la bibliothèque afin de répondre à ses propres besoins et en a exclu les publics extérieurs.

Le fait est, toutefois, qu'à l'ère de la formation, toutes les personnes de la collectivité (y compris les enfants) seront des apprenants. La nécessité d'accéder aux ressources pédagogiques s'appliquera autant aux adultes (les personnes âgées, les actifs ou les personnes en reconversion, les chômeurs, etc.) qu'aux enfants. Tous les membres de la « communauté apprenante » auront besoin des personnels, des technologies, des espaces de formation et des ressources de la bibliothèque.

Étant donné les limites imposées aux dépenses en capital et aux dépenses récurrentes, la bibliothèque scolaire sera probablement la seule bibliothèque disponible.

La bibliothèque semble donc devoir devenir davantage un centre de formation ouvert à la collectivité, desservant de différentes façons et à des moments différents mais avec une égale priorité au moins quatre groupes d'apprenants :

- les enfants ;
- les enseignants ;
- les personnes ayant besoin d'acquérir des savoirs et des savoir-faire pour se perfectionner (et notamment pour être employables) ;
- la collectivité qui a besoin de savoir et savoir-faire pour assurer en permanence l'amélioration de son fonctionnement et de sa qualité de vie.

### **4. Nouveaux rôles, responsabilités et pratiques professionnelles s'appliquant aux bibliothèques scolaires, à l'ère de l'information**

Pour que la bibliothèque scolaire joue un rôle central dans la collectivité (tout en étant au cœur de l'établissement scolaire) il faudra modifier en profondeur les rôles traditionnels de certains personnels, du bibliothécaire et de l'enseignant par exemple. Ainsi :

- Les bibliothèques seront ouvertes toute la journée au lieu de ne l'être que pendant les heures de classe.
- Les tâches qui consistaient jadis essentiellement à gérer les stocks de ressources sur support papier seront à présent élargies et engloberont la gestion de technologies telles que la radiodiffusion, l'informatique et les dispositifs qui génèrent des publications multimédias.
- Le rôle de « gardien du stock d'informations » sera élargi et consistera également à faciliter activement l'accès à des ressources multimédias éloignées et à créer de nouvelles connaissances.

Ces changements apportés aux méthodes de travail auront des conséquences qui se feront sentir au-delà de la bibliothèque. L'évolution de la fonction de la bibliothèque fera vraisemblablement naître des pressions en faveur d'une évolution du rôle des enseignants et des administrateurs dans les écoles du XXI<sup>e</sup> siècle.

Il vaut la peine de noter que les pays et les collectivités seront plus ou moins prêts pour ces changements. Des

consignes générales définissant à l'échelon national les nouveaux rôles et responsabilités (ainsi que les conceptions nouvelles des bibliothèques) pourraient ne pas être adaptées aux besoins locaux précis et il serait logique, semble-t-il, qu'à l'aube du nouveau siècle, des possibilités de gestion locale s'offrent au niveau des établissements scolaires et des collectivités.

L'élargissement du champ des activités des bibliothèques scolaires signifie que de nouveaux partenaires (les entreprises locales, d'autres bibliothèques, par exemple) puissent intervenir dans leur aménagement physique, leur gestion globale et leur fonctionnement quotidien.

Lors de la conception de tout établissement scolaire destiné à l'ère de l'information, il serait peut-être bon de déterminer certains des éléments en fonction du programme scolaire et de les appliquer pareillement à tous les établissements. S'agissant des bibliothèques scolaires, toutefois, il ne fait aucun doute que leur conception en vue de l'ère de l'information devra tenir compte des nouveaux partenaires, propriétaires et parties prenantes. Il est tout aussi indubitable que les exigences de ces nouveaux acteurs seront déterminées à l'échelon local et dans le contexte de la communauté apprenante locale.

### **5. La bibliothèque s'insérera dans un réseau**

Aucune bibliothèque scolaire conçue pour la société de l'information ne fonctionnera comme une entité unique, indépendante et autosuffisante.

Le réseau de bibliothèques scolaires mis en place au Portugal au cours de la dernière décennie montre bien



École secondaire *Mem Martins*, à Rio de Mouro, au Portugal



les liens et l'interdépendance qui caractériseront les bibliothèques scolaires de l'avenir.

Des possibilités s'offrent d'établir des relations interactives entre la bibliothèque scolaire et les services d'information et de bibliothèque des entreprises, grâce auxquels la formation professionnelle est plus étroitement liée aux exigences des emplois futurs et les entreprises industrielles et commerciales locales ont l'occasion d'accéder à des services d'information et de formation.

Les bibliothèques du futur seront également reliées au domicile des particuliers, au lieu de travail et aux institutions publiques.

Ces interrelations auront, entre autres, pour avantage de donner au réseau des bibliothèques scolaires la possibilité de mettre en commun des ressources rares ou peu utilisées et de décider conjointement quelle ressource pédagogique particulière sera directement mise en place par tel ou tel membre du réseau au profit de tous.

Il est donc probable qu'une bibliothèque donnée se forgera, par choix et en collaboration avec d'autres membres du réseau, la réputation d'être spécialisée dans un ou plusieurs domaines, se chargeant d'établir une collection globale et évolutive de ressources pédagogiques sous une forme accessible à quiconque utilisant le réseau.

Les bibliothèques scolaires peuvent choisir des spécialités variées allant d'un champ disciplinaire donné à la présentation d'une particularité locale unique présentant un intérêt national, voire international. La découverte de la nécropole romaine sur le site scolaire de Mertola (l'une des écoles visitées) est un exemple d'une particularité locale d'un grand intérêt historique qui peut être partagé avec les élèves/étudiants intéressés dans le monde entier.

Lors de la conception d'un établissement scolaire et de sa bibliothèque pour la société de l'information, il est nécessaire de tenir compte des spécialités pour lesquelles l'établissement optera – sans aucun doute en collaboration avec des acteurs de la communauté scolaire – et qui distingueront cet établissement parmi les autres membres de son réseau et l'aideront à définir son identité.

### **6. De nouvelles dispositions seront prises pour assurer le financement en capital et récurrent des bibliothèques scolaires dans la société de l'information**

Alors que la bibliothèque scolaire cesse d'être un service répondant uniquement aux besoins d'un établissement donné, et devient un service qui fait partie d'un réseau et est accessible aux différents publics de la collectivité, il faut recourir à une série très différente de dispositions en matière de ressources.

Les calculs fondés sur des paramètres tels que « le nombre d'enfants inscrits » ou sur une norme utilisée

à l'échelle nationale ne conviennent sans doute pas pour répondre aux besoins réels locaux de moyens pour financer l'espace, la technologie, le personnel ou les frais de fonctionnement.

Les nouvelles sources de financement de la bibliothèque scolaire engloberont vraisemblablement :

- les recettes provenant de la vente de services d'activités d'enseignement et de formation aux membres de la communauté, y compris les entreprises locales ;
- les recettes provenant de la fourniture de matériels pédagogiques spéciaux diffusés en ligne à travers le réseau de bibliothèques ;
- les fonds provenant de sources publiques locales (l'administration locale par exemple) du fait de l'ouverture de la bibliothèque au public ;
- les cotisations perçues au titre de la location d'espaces consacrés à la formation et aux technologies.

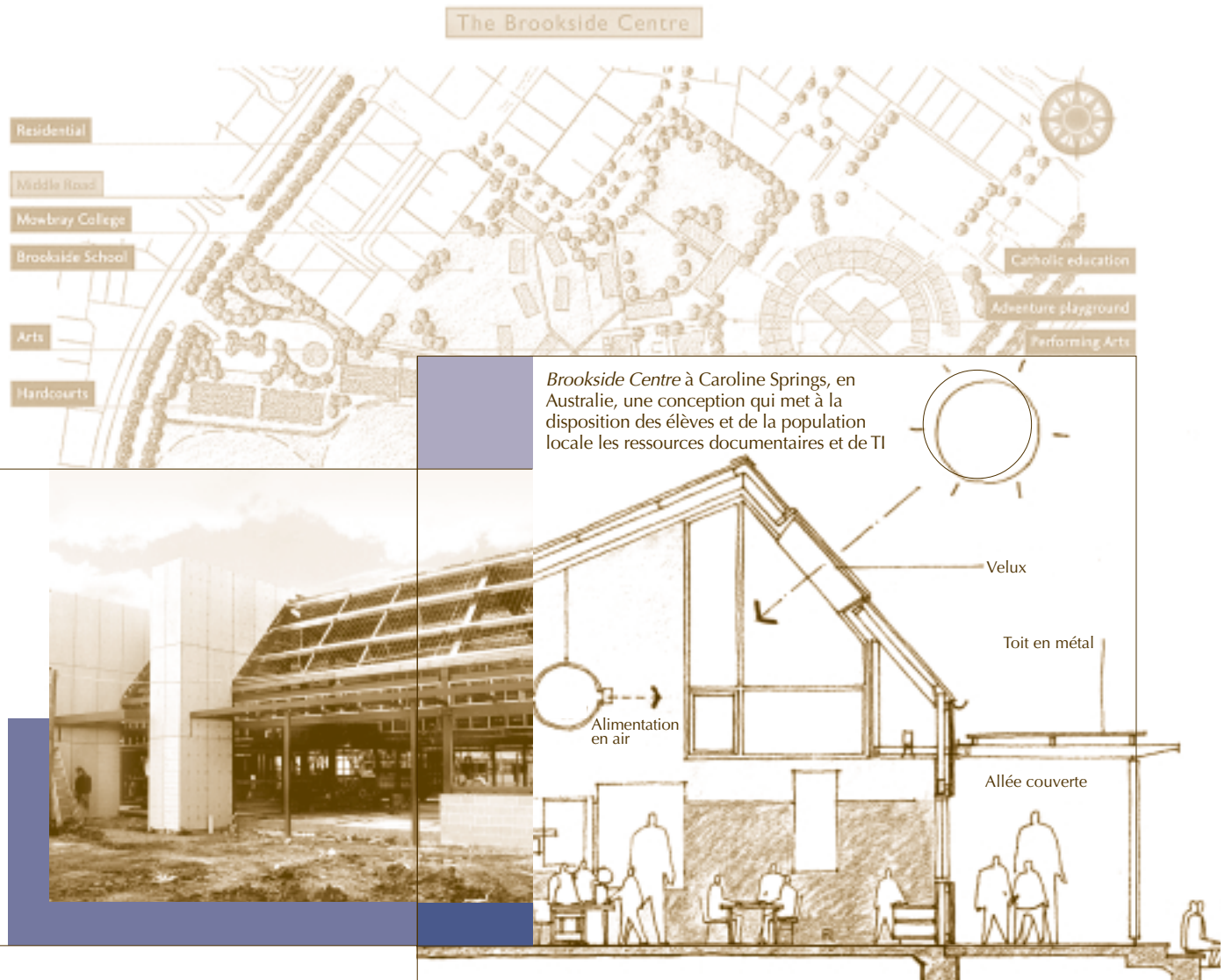
Des possibilités s'offriront de rationaliser les services de bibliothèque dans certaines communautés et les établissements d'enseignement pourront réaliser des

économies par la mise en commun de leurs installations et services de bibliothèque.

Toutefois, les principales ressources dont la bibliothèque scolaire du XXI<sup>e</sup> siècle aura besoin seront plus humaines que matérielles ou financières. Les participants au séminaire se sont fermement accordés à dire que si les nouvelles TIC pouvaient éventuellement entraîner une modification des fonctions exercées par les personnes s'occupant de la bibliothèque, elles ne remplaceraient jamais le personnel qui facilite, oriente, encourage les utilisateurs de la bibliothèque et leur dispense même un enseignement.

Il a été convenu qu'il faudra plutôt plus de personnes compétentes et un certain nombre de suggestions pratiques ont été faites en vue d'augmenter les ressources humaines disponibles. Ainsi :

- grâce à un partenariat entre les établissements scolaires et l'université à Lyon, les étudiants universitaires ont la possibilité de travailler dans les bibliothèques des écoles primaires locales, ce qui constitue une partie homologuée de leur cursus débouchant sur un premier diplôme ;



- des fonctions de suivi sont attribuées aux élèves des établissements scolaires – les résultats excellents de cette pratique ont pu être observés lors de plusieurs visites d'école ;
- on constate l'intégration des activités de bibliothèque dans les programmes d'enseignement ordinaire des enseignants monovalents ;
- des parents et des membres de la communauté participent comme aides bénévoles dans les bibliothèques ;
- on constate le parrainage et l'achat d'espaces publicitaires par les entreprises locales dans les bulletins d'information.

Une éventualité, lourde de conséquences pour la conception des installations matérielles et pour l'organisation des bibliothèques, est qu'à l'avenir certaines bibliothèques scolaires/municipales puissent n'être qu'en partie seulement financées en tant que services éducatifs publics, d'où la nécessité pour elles de se procurer des recettes complémentaires grâce à la vente de services éducatifs. On ne sait pas au juste si dans la société de l'information, ce modèle de bibliothèque « de type entrepreneurial » se généralisera. Comme Carneiro l'a fait observer, l'esprit d'entreprise dans le domaine de l'éducation n'est pas encore aussi bien développé qu'il l'est par exemple dans les services récréatifs. Il n'en reste pas moins que si la formation tout au long de la vie pour tous est aussi cruciale pour le développement durable d'une communauté que beaucoup, y compris Carneiro, laissent entendre, il faudra alors trouver de nouvelles ressources pour compléter celles dont disposent actuellement les bibliothèques scolaires existantes.

L'une des solutions pourrait bien consister à trouver un juste milieu entre les financements public et privé des bibliothèques scolaires/municipales. Roberto Carneiro a étudié cette idée d'une nouvelle répartition des financements lorsqu'il a évoqué la relation nouvelle entre le droit à la formation de chaque individu et l'obligation morale de chacun de se former en permanence à une époque où la formation est le facteur véritablement déterminant pour maintenir la prospérité – entendue au sens le plus large – de la collectivité.

Il s'agit là d'idées nouvelles importantes qui ont de grandes conséquences pour les établissements scolaires ainsi que leurs services de bibliothèque, et ces questions n'ont pas fait l'unanimité lors du séminaire.

### **7. Tirer parti des atouts existants**

Une grande différence existe entre la situation réelle dans de nombreuses bibliothèques scolaires et les circonstances idéales proposées durant le séminaire.

Étant donné ces disparités, il importe de souligner que les idées avancées et les conclusions dégagées lors du séminaire de Lisbonne doivent être interprétées compte tenu des circonstances propres aux pays Membres et

même des différents établissements scolaires et des collectivités qu'ils desservent.

L'objectif est de tirer parti des meilleurs atouts existants afin de leur ajouter de la valeur et d'engager un processus d'évolution planifié et durable au lieu d'imposer une solution importée, radicale et souvent intenable.

Certains des modèles examinés lors du séminaire sont tout simplement non transposables à certaines situations. La réalité est que, dans bien des cas, l'école et son cœur, la bibliothèque scolaire, continueront de fonctionner à peu près comme elles le font actuellement. Toute tentative visant à arracher la bibliothèque à l'établissement scolaire pour en faire un centre de formation intégré, ouvert à la collectivité, serait presque certainement vouée à l'échec.

En revanche, quelle que soit la situation, il est possible de travailler avec l'établissement scolaire et le personnel de la bibliothèque, et de tirer parti de ce qui existe pour renforcer les interrelations entre la bibliothèque et les autres lieux de formation que sont la famille et le lieu de travail. Nombre des études de cas et toutes les visites d'établissements témoignent clairement de transformations qui ont été obtenues essentiellement grâce à la collaboration entre l'établissement scolaire et les membres de sa communauté environnante.

En particulier, la pire erreur (et à certains égards la plus facile) que les planificateurs des établissements scolaires de l'ère de l'information puissent faire serait d'agir comme si les nouvelles technologies de l'information et des communications allaient elles-mêmes générer les changements nécessaires.

### **8. La nouvelle bibliothèque scolaire doit contribuer à remédier aux inégalités et à élargir l'accès de tous aux possibilités de formation**

D'importants problèmes d'équité sont à prendre en considération au moment de la conception des établissements scolaires pour l'ère de l'information. De grands écarts s'observent déjà entre les pays, au sein des pays et même au sein des collectivités locales du point de vue de l'accès aux nouvelles technologies de l'information et à toutes les possibilités que ces nouvelles technologies peuvent générer.

Les nouvelles TIC peuvent et doivent aider à combler ces écarts en étant accessibles à l'ensemble des membres de la communauté.

Les personnes qui n'ont pas accès aux nouvelles technologies ou qui ne maîtrisent pas leur fonctionnement seront probablement moins bien loties au XXI<sup>e</sup> siècle que les illettrés au XX<sup>e</sup> siècle et il est bon de rappeler que les plus en danger ne sont pas les enfants. Très souvent en effet, les plus compétents en informatique sont les jeunes.

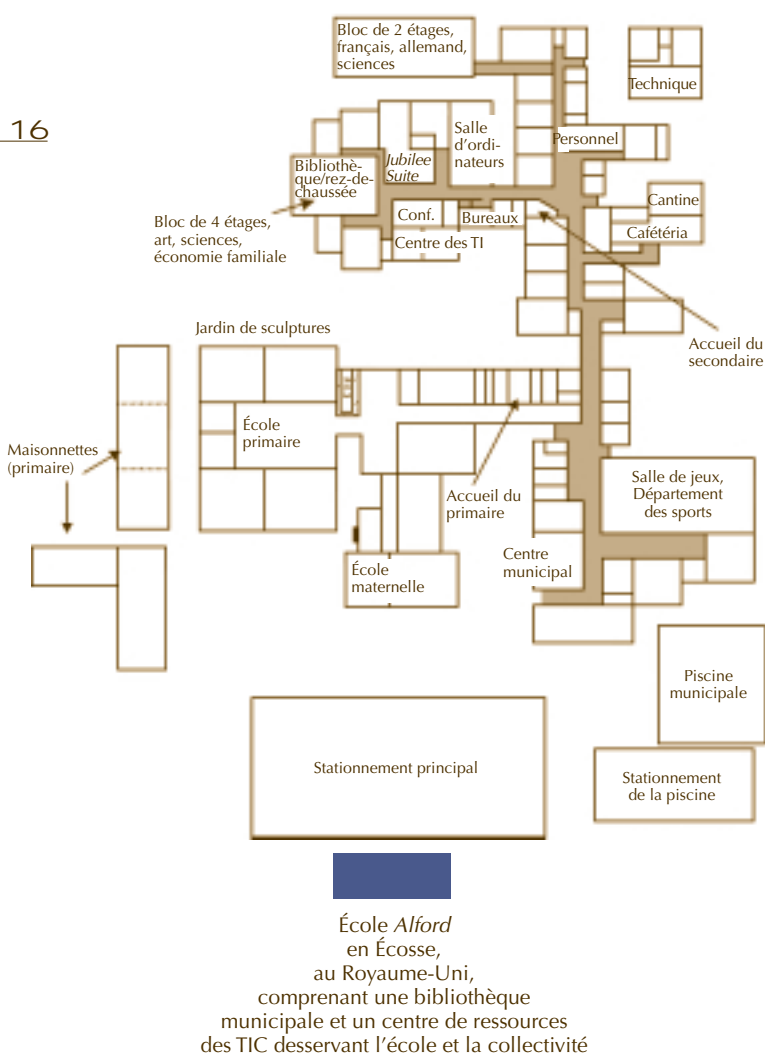
Il importera de se pencher sur le cas des populations rurales et des communautés isolées (dont certaines, pour des raisons de langue ou d'âge, se trouvent dans



les grandes agglomérations urbaines) et sur celui des personnes qui, pour d'autres raisons, ne maîtrisent pas les TIC : il s'agira en l'occurrence de faire en sorte que les inégalités ne soient pas exacerbées par les progrès que l'on peut déjà prévoir.

L'une des dispositions pouvant être prises au stade de la conception est de planifier délibérément la constitution de réseaux entre les établissements scolaires nantis (et leurs bibliothèques) et les établissements excentrés et/ou relativement démunis. En instaurant une collaboration des établissements scolaires entre eux ainsi qu'avec d'autres établissements de formation et les entreprises locales, on peut s'assurer que les avantages que procure la création ou le réaménagement d'une bibliothèque sont plus largement répartis et on peut renforcer les possibilités offertes au lieu de créer un déficit ou de l'accentuer. L'idée est que l'accès aux ressources soit offert à l'ensemble de la communauté et non pas seulement à certains de ses membres.

Aucune des innovations mises en évidence lors du séminaire de Lisbonne n'aura de conséquence, si elle n'est pas transposable à d'autres communautés – en particulier à celles dont les possibilités d'accès sont déjà limitées.



## Conséquences pour la conception

Ceux qui conçoivent des établissements scolaires et en particulier des bibliothèques en vue de l'ère de l'information doivent tenir compte des principales conclusions du séminaire décrites plus haut. Outre ces conclusions, un certain nombre de questions d'ordre général, relevées lors du séminaire, ont des conséquences pour la conception des établissements scolaires et de leurs bibliothèques.

### a. Des conceptions évolutives

Plusieurs groupes dans leur rapport ont fait valoir qu'il était peu probable qu'une norme puisse être définie d'un commun accord pour la conception d'une bibliothèque scolaire adaptée à l'ère de l'information. Non seulement les circonstances peuvent varier selon les pays et les collectivités, mais il serait également prudent d'attendre que les conséquences des forces en mutation soient plus claires qu'elles ne le sont à présent. Plusieurs participants ont attiré l'attention sur la nécessité de se montrer circonspects et ont conseillé de concevoir **la construction des bibliothèques de telle sorte qu'elles puissent s'adapter aux mutations futures.**

L'un des groupes a suggéré que la meilleure solution serait de prévoir une utilisation polyvalente des bâtiments. Les utilisateurs seraient ainsi obligés de déterminer eux-mêmes la configuration des espaces disponibles en réaménageant et en modelant les espaces intérieurs au gré des emplois auxquels les affecter.

Un autre groupe a souligné la nécessité de faire preuve d'**adaptabilité** et de ménager la possibilité de faire évoluer les bâtiments à mesure **que la nature et l'importance de la demande d'espace se transforment.**

Les plans des bibliothèques scolaires récemment conçues ont été communiqués. L'aménagement des centres d'apprentissage et d'information, prévus en Autriche, et du centre scolaire municipal de ressources documentaires et du centre de technologies de l'information, qui doivent être construits dans le cadre du projet *Caroline Springs* en Australie, sont deux exemples de conception qui reflètent bon nombre des principaux aspects décrits plus haut.

### b. La nécessaire généralisation des TIC

Quelle que soit l'importance accordée à la conception de la bibliothèque, il faut s'assurer que les ressources pédagogiques sont accessibles de partout dans les locaux scolaires et même de l'extérieur. Cette nécessité a des conséquences pour le câblage de l'établissement et pour la mise en place des systèmes électroniques et des logiciels grâce auxquels les TIC sont un outil omniprésent dans la vie quotidienne de l'école.

### **c. Les méthodes d'apprentissage et d'enseignement**

L'une des bibliothécaires du pays hôte, se faisant l'écho d'une remarque importante de Carneiro, a signalé que sa bibliothèque accueillait trois types d'apprenants :

- ceux qui savent ce qu'ils cherchent et qui n'ont besoin d'aucune aide ;
- ceux qui ont effectivement besoin d'une aide pour accéder aux ressources qu'ils recherchent ;
- ceux qui sont simplement perdus et qui (pour une raison ou une autre) ont besoin d'une aide pour s'orienter.

Selon Carneiro, on distingue l'enseignement magistral, l'acquisition de connaissances avec un auxiliaire et l'autoformation.

Quelle que soit l'optique dans laquelle on se place, la conception de la bibliothèque – qu'elle soit le cœur de l'établissement scolaire ou de la communauté – devra prévoir des espaces dans lesquels chacun de ces types d'apprentissage puisse se dérouler au mieux.

Par dessus tout, l'acquisition de connaissances est un processus social. Les technologies que nous utilisons – y compris la construction proprement dite – ne seront utiles que si elles facilitent les interactions entre les personnes.



*Vous pouvez contacter John Mayfield à  
mayfield@camtech.net.au  
ou à l'adresse suivante :  
Danton Services International  
18 Bishop Street  
Sydney 5072, Australie*

### **Références**

BMUK (1999), *Die LIZ-Schulbibliotheken* (Les bibliothèques scolaires CAI), Vienne.

DEGRE (1998), *Installations et organisation de l'espace – les bibliothèques scolaires*, Lisbonne.

« Les bibliothèques et les centres de documentation de l'enseignement tertiaire », *PEB*, mars 1999 (<http://www.oecd.org/els/edu/peb/>).

« Les bibliothèques scolaires dans une société de communication », *PEB Échanges* no. 38, octobre 1999, pp. 11-16.

OCDE/PEB (1992), *Les nouvelles technologies et leurs incidences sur la construction scolaire*, Paris.

OCDE/PEB (1989), *6. Le Centre des technologies de l'information à Alford*, Perspectives à long terme, Paris.

« Visite de trois bibliothèques scolaires parisiennes », *PEB Échanges* no. 35, octobre 1998, pp. 17-18.

### **Contacts**

**Australie** : Tim Sandercock, responsable, Community Development and Education Services, Delfin Property Group Limited, Delfin House, 155 Brebner Drive, West Lakes, Australie du Sud 5021  
télécopie : 61 (0)8 8353 7119  
sandercock.tim@delfin.com.au

**Autriche** : Manfred Hinum, administrateur principal, BMUK, Minoritenplatz 5, A-1014 Vienne  
télécopie : 43 1 531 20 44 82  
manfred.hinum@bmuk.gv.at

**Belgique** : Jean-Marie Moonen, directeur général adjoint, Administration générale de l'infrastructure, Service général de garantie des infrastructures scolaires subventionnées, 44 Boulevard Léopold II, 1080 Bruxelles  
télécopie : 32 2 413 27 61  
jean-marie.moonen@cfwb.be

**France** : Guy Pouzard, inspecteur général de l'Éducation nationale, 11, allée des Bouvreuils, 91370 Verrières le Buisson  
télécopie : 33 (0)1 60 11 90 23  
gpz@ig.cndp.fr

**Italie** : Paolo Benesperi, adjoint de la région Toscane, Piazza Della Liberta 15, 50129 Florence  
télécopie : 390 55 438 23 40  
p.benesperi@mail.regione.toscana.it

**OCDE** : Edwyn James, CERI, 2, rue André-Pascal, 75775 Paris Cedex 16  
télécopie : 33 (0)1 45 24 90 98  
edwyn.james@oecd.org

**Portugal** : Roberto Carneiro, président, Grupo Forum, av. Duque de Lulú, 44, 1050 Lisbonne  
télécopie : 351 21 352 41 17.

**Royaume-Uni** : Clive Marsden, responsable TI, Alford IT Centre, Murray Terrace, Alford, Aberdeenshire, AB88 8PY  
télécopie : 44 197 556 2628  
clive.marsden@virgin.net.

